

Pétition contre une décision de Blue Green : les résultats

✘ La pétition lancée le 19 novembre dernier contre une décision du Président Directeur Général du Groupe Blue Green qui gère le club de golf de Seyssins a recueilli 119 signatures.

Cette action était accompagnée d'un buzz sur Facebook, puisqu'un groupe spécifique avait été créé, sur Twitter également.

Je remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont signé cette pétition, quelle qu'elles soient.

Cette pétition est partie jeudi 17 décembre par lettre recommandée au Président Directeur Général du groupe, Mr Wilborts. Nous verrons bien si la réception de celle-ci aura quelque effet.

Pour info, une équipe de télévision de France 3 Grenoble avait prévu de venir faire un petit reportage sur notre action ce jeudi 17 décembre. Malheureusement, après avoir pris contact avec la direction du groupe Blue Green, il s'avère que l'autorisation de filmer ne leur a pas été donnée par les hauts dirigeants de ce groupe.

Peut-être ont-ils eu peur que cela ne les dépasse, eux qui aiment tant tout avoir sous contrôle.

Quoi qu'il en soit, je vous tiendrais au courant sur ce blog, sur Facebook, de l'évolution et de la réponse (ou pas) de la direction du groupe.

Nennen sie gesetze und modelle, die der erscheinung ghostwriting hausarbeit of <https://ghostwriter-hilfe.com> zugrunde liegen

Expulsions interdites en

hiver, même pour les chats et les chiens

✖ Mais qu'est-ce que ça vient faire dans un blog dédié au golf, ce type d'articles? Voici l'explication en forme de coup de gueule.

La grande direction du groupe Blue Green, qui gère le club de golf de Seyssins, a pris une décision pour le moins surprenante qui devrait prendre effet au 1er janvier 2010 : les chats et les chiens seront désormais interdits sur le parcours et dans l'enceinte du club (donc dans le club-house).

En dehors de la stupidité d'une telle décision concernant les chats, qui sont indépendants et autonomes, donc qui rentrent et sortent comme ils veulent sur le parcours, cette décision touche de près le chat, ou plutôt la chatte du pro du club, Morphée (photo en illustration).

Ce charmant animal, qui est il faut bien l'avouer un peu caractériel, est également un peu la mascotte du club. Tout le monde la connaît, elle est chez elle au club et surtout elle a fait partie du package au départ pour la venue de Stéfane, le pro. Il acceptait de prendre le poste de pro si Morphée pouvait aussi venir.

La grande direction du club aurait donc décidé de revenir sur cet accord et d'expulser du club tous les animaux domestiques.

Quid alors de Morphée et surtout de Stéfane? Quid de Cabotine, la chienne de Jean-Claude, lui qui ne peut envisager de faire un parcours sans sa chienne? Un autre joueur senior joue également en compagnie de son teckel. Ces joueurs là devront ils laisser leur animal de compagnie à la maison ou aller chercher un club qui les accepterait?

J'ai créé sur Facebook un groupe de soutien à Morphée, intitulé **Pour que Morphée ne soit pas expulsée du club de golf de Seyssins**, et auquel vous pouvez adhérer librement. Créé hier soir, il a déjà recueilli 19 personnes à l'heure où j'écris ces lignes.

Les dirigeants du groupe feraient mieux de s'occuper de choses vraiment utiles, comme le goudronnage du parking, qui est une véritable honte en période de mauvais temps, ou du remplacement des drapeaux des greens qui partent en lambeaux, ou encore de proposer de vraies solutions de nettoyage des clubs, chaussures et chariots en lieu et place du ridicule évier +

brosse planqués derrière le club.

It might also read more can you do my homework have an impact on how you pronounce the word